

VOUS VOULEZ SOUTENIR UNE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE FINISTERIENNE DANS L'ESS ?



VOUS PROPOSE DE SOUSCRIRE À SON ÉMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

Qui sommes nous ?

L'activité

EVOSSENS développe des **solutions optiques et photoniques innovantes** pour la mesure et l'éclairage. Ainsi nos clients peuvent acquérir : i) de nouvelles données pour mieux maîtriser leurs process de production ou de R&D, ii) des solutions d'éclairage optimisées pour des utilisations de haute performance. Cette offre repose sur notre capacité d'innovation et sur nos moyens de R&D. Nous garantissons ainsi à nos clients l'accès aux dernières évolutions technologiques, et ainsi, **une meilleure maîtrise de leur impact environnemental.**

Notre ambition, après avoir démontré la fiabilité technologique de nos solutions, est d'être reconnu comme industriel intégrateur, en développant la production.

Les marchés / les applications

Nos marchés sont diversifiés : **Environnement/traitement des eaux, biologie** (analyse des composés et contrôles) ; aérospatial, électronique, ... (contrôle de production en ligne) ; **Agro-alimentaire, médical** (imagerie et diagnostic in vitro) ; **Sécurité des transports** (éclairage par sources Leds)

Nos points forts

L'intégration de nos activités, de l'étude de la faisabilité au prototypage et à la production, garantit à nos clients la fiabilité et la cohérence des solutions proposées, tout en leur permettant de se concentrer sur leur coeur d'activité. La force d'EVOSSENS est dans notre culture coopérative : nous regroupons au sein de la même équipe l'ensemble des compétences nécessaires au développement de technologies optiques et photoniques : mécatronique, électronique, informatique, physique.

EVOSSENS offre à ses clients l'accès aux performances apportées par la combinaison de ces technologies : précision, fiabilité, miniaturisation (donc gains de poids et économies d'énergie), innocuité, ...

Relations établies (partenaires / organismes)

Quelques références clients : CEREMA (lampe à led pour les Phares et Balises, et ayant généré 600 K€ de CA) ; FOGALE NANOTECH (équipements de contrôle) ; SOPRO (imagerie médicale) ; IFREMER, CEA

Partenaires scientifiques : Telecom Bretagne, Université de Bretagne Occidentale, réseau Photonics Bretagne

Partenaires ESS : Union régionale des Scop, Bretagne Capital Solidaire, Bretagne Active

L'équipe de management

Le gérant, Frédéric Berier, maîtrise de physique théorique et INPG de Grenoble. Ses compétences techniques vont de l'électronique au traitement du signal, en passant par l'informatique et l'optique ; par son parcours, il a également acquis des compétences en gestion, management, qualité, et business development.

Nicolas Fraval, ingénieur R&D. Docteur en physique de Telecom Bretagne, Nicolas Fraval est spécialisé en optronique.

Cédric Sire, Directeur Commercial Ingénieur diplômé ESPEO Orléans, il gère le Business développement d'Evosens, depuis la création.

François Frénéat Directeur administratif et financier a rejoint Evosens à l'été 2015 pour apporter son expérience du conseil et du financement de projets industriels.

Nos besoins

Pour mener à bien notre projet de développement, nos besoins portent sur :

- des investissements productifs afin d'adapter l'outil industriel à nos objectifs (300 k€)
- l'investissement en R&D, à travers trois projets collaboratifs (90 k€)
- le développement commercial et la croissance du BFR (250 k€)

Montant recherché en titres participatifs : 300 K€

Pourquoi une SCOP dans une activité technologique ?

EVOSENS est une SCOP SARL créée en avril 2009, dont les 6 associés étaient tous issus de la même société ; cette équipe s'est fortement soudée du fait d'une gestion hasardeuse de cette entreprise, dont la stratégie n'était plus en phase avec les besoins des clients et dont le mode de management centré sur le dirigeant ne pouvait leur garantir un avenir professionnel.

EVOSENS est donc née d'une forte volonté de l'équipe pour valoriser ces compétences et ce savoir-faire en hautes technologies, en partageant les décisions et les produits de la R&D.

Cette volonté initiale s'est confortée avec l'arrivée de nouveaux salariés (13 aujourd'hui, plus 2 alternants) et associés et s'est traduite fin 2015 par la définition d'un cadre de référence coopératif représenté comme suit :



Pourquoi investir dans EVOSENS ?

Pour soutenir un modèle d'entreprise atypique dans les entreprises technologiques : les associés ont fait un choix militant en adoptant une forme coopérative dans un environnement qui privilégie habituellement la valorisation à terme du capital investi. Souscrire des titres participatifs permet d'apporter les ressources en fonds propres nécessaires au développement de notre activité, tout en préservant la dimension coopérative

Parce que l'entreprise existe depuis 7 ans : EVOSENS a montré ses capacités d'innovation (brevet international sur la lentille cristal liquide à focale variable, + de 600 k€ de R&D immobilisée) et ses capacités industrielles. Son projet de développement est construit sur les enseignements de cette expérience.

Pour soutenir une entreprise technologique ancrée dans son territoire : EVOSENS est une société coopérative et participative, donc détenue par ses salariés. Ce statut coopératif la préserve d'un rachat par une entreprise extérieure et garantit le maintien localement des emplois et du savoir-faire développé.

Pour une rémunération attractive : adossée à la performance économique, le mode de calcul de la rémunération optimise le rendement et les modalités de rachat **rémunèrent le risque dans la durée.**

Signalétique

Adresse : Technopole Brest Iroise - 185 rue René Descartes - 29280 PLOUZANÉ

Dirigeant : Frédéric BERIER

Téléphone : 02 30 79 46 00
Portable : 06 16 85 04 91

Mail : fberier@evosens.fr
Site web : www.evosens.fr

Secteur d'activité : conception et fabrication d'instruments de mesure optiques (Code NAF : 7112B)

Forme juridique : SARL SCOP **Date de création :** mars 2009 **SIREN :** 511 170 946

Capital social : 100 180 €

Nombre de salariés : 13 (dont 7 associés)+ 2 alternants

Chiffre d'affaires réalisé

2009/2010 (22 mois): 109 k€

2011 : 109 k€

2012 : 770 k€

2013 : 428 k€

2014 : 508 k€

2015 : 761 k€

Chiffre d'affaires prévisionnel

2016 : 1232 k€

2017 : 1742 k€

2018 : 2012 k€

Que sont les titres participatifs ?

Les titres participatifs ont été créés par la loi n° 83-1 du 3 janvier 1983 (code de commerce, art. L. 228-36 et suiv.).

Les titres participatifs constituent une catégorie de valeurs mobilières propre aux coopératives, à mi chemin entre l'action et l'obligation.

Principe :

Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable calculée par référence à des éléments relatifs aux performances économiques de la société.

Les titres participatifs sont **remboursables** à l'initiative de la société au bout d'un délai minimum de sept ans suivant la souscription (ils ne peuvent être remboursés par anticipation qu'en cas de liquidation).

Les revenus des titres participatifs sont soumis au même régime fiscal que ceux des obligations à taux fixe.

Les souscripteurs ont le droit **d'obtenir communication** des documents sociaux dans les mêmes conditions que les actionnaires.

Les porteurs de titres participatifs sont obligatoirement groupés en une masse qui doit être réunie au moins une fois par an, qui est représentée à l'assemblée générale.

Le nombre de titres émis et leur valeur sont fixés librement par l'assemblée générale de la société lors de l'émission.

Les titres participatifs permettent d'augmenter les fonds propres sans modifier la structure du capital ; en effet, ils ne donnent pas droit de vote.

Contrairement aux prêts et aux obligations, **ils ne sont pas amortissables.**

Les titres participatifs **sont négociables** et peuvent donc être cédés par simple virement de compte.

Il s'agit donc bien de « capital-risque » puisqu'il n'y a pas de garantie et que les titres participatifs constituent une créance de dernier rang (juste avant le capital social).

La société dispose alors d'un **financement stable** qu'elle conserve dans son intégralité sur plusieurs années (au moins durant sept ans).

C'est l'assemblée Générale Ordinaire des sociétaires qui a compétence pour décider de l'émission de titres participatifs. Pour la présente émission, cela a été validé par l'AG du 25 septembre 2015. Cette émission devra alors être réalisée dans un délai de deux ans.

Rémunération

La loi impose une partie fixe et une partie variable à partir d'un taux de base. C'est l'Assemblée Générale des sociétaires qui en fixe les modalités particulières. Les modalités proposées sont les suivantes :

Taux de base : taux fixe 7 %

- Une partie fixe sur 100 % de chaque titre : taux de base
- Une partie variable sur 40% de chaque titre : taux de base X coefficient

Le coefficient dépendant des performances économiques de la Société est basé sur le résultat d'exploitation. Il représente la variation du résultat d'exploitation de l'exercice par rapport à une moyenne de référence

$$\text{REXo} = (\text{Rex 2015} + \text{Rex prévisionnel 2016} + \text{Rex prévisionnel 2017}) / 3$$

Remarque : la part variable ne pourra être supérieure à la moitié du taux de base.

Simulation de rémunération pour un titre de 1000 €, sur la base de notre prévisionnel :

	2015	2016	2017	2018	2019
Rés. Exploit°	-78 410	106 147	64 626	81 069	141 491
Coeff multiplicateur (REX n/REXo)-1		2,448	1,099	1,633	3,596
Intérêts variables théorique		68,54 €	30,77 €	45,73 €	100,68 €
Intérêts variables réels (plafond)		35,00 €	30,77 €	35,00 €	35,00 €
TOTAL INTERETS		105,00 €	100,77 €	105,00 €	105,00 €

REXo 30 788
soit un rendement moyen de 10,39 %

Modalités de rachat

La valeur de rachat des titres participatifs sera calculée selon la formule suivante :

Moyenne des trois dernières rémunérations annuelles / taux de base

Conditions de souscription

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Scop EVOSENS a fixé **la valeur nominale du titre à 1000 euros.**

L'émission a été fixée à **300 titres, soit 300 000 €.**

Toute souscription fait l'objet de la signature d'une convention bipartite et d'un bulletin de souscription.

Les souscriptions font l'objet d'une inscription dans des comptes tenus par la société émettrice.

Fiscalité

Régime fiscal de la rémunération des titres : revenus de capitaux mobiliers pour les porteurs, charge financière déductible du résultat pour l'entreprise.

En cas de cession des titres, la plus-value est également imposable.

Annexe : Présentation du domaine d'activité

L'Optique de précision (<http://www.afoptique.org/optique-photonique/definition>)

Agrandir rapprocher

Agrandir, rapprocher, sont les fonctions premières de l'optique instrumentale. A côté des réalisations spectaculaires comme les miroirs de 8 mètres du « Very Large Telescope » -les jumelles, périscopes, télescopes, microscopes, contribuent chaque jour au progrès des autres sciences et techniques. Pour réaliser ces instruments d'optique de très grande précision, les composants optiques sont d'une qualité exceptionnelle associé à une grande expertise technique des opérateurs et techniciens qui les réalisent et des ingénieurs qui les imaginent.

Capter mesurer contrôler

Dans les fonctions de mesure et de contrôle, l'optique est maintenant irremplaçable. Télémètres, théodolites, capteurs (de positions, de dimensions...), interféromètres... Les systèmes de mesure, de visée et de contrôle offrent, grâce à l'optique, une précision encore jamais atteinte. Les exigences de qualité imposent de plus en plus le contrôle et la garantie de fabrication. L'intérêt de l'optique est souvent de ne pas être destructif ou sans contact contrairement aux contrôles mécaniques ou chimiques.

L'optique est là lorsque c'est dangereux, difficile ou inaccessible. C'est un objectif français qui a été utilisé pour les premières images de la Lune. C'est l'optique qui surveille et contrôle les centrales avec les périscopes nucléaires. C'est encore l'optique qui permet aujourd'hui la chirurgie sous endoscopie. C'est par la spectroscopie qu'on analyse les composants des gaz, qui a des applications dans tous les domaines : sciences, sécurité, industrie, médical..

Zoom: Ce mot à consonance anglo-saxonne est une réalisation française. Les Américains eux-mêmes avaient renoncé et décrété que l'objectif à focale variable était une utopie. Un Français, Angénieux (aujourd'hui Thales Angenieux) a réussi la prouesse technique de les démentir. Depuis, comme les objectifs français, le zoom a conquis le monde.

couches minces : les techniques de "dépôt" de produits sur les composants optiques ont fait de grands progrès et permettent d'apporter des qualités spécifiques aux composants (réflexion, filtre, protection..). Par exemple, sur le même VLT, ce sont des "aluminures" sur les miroirs qui permettent une très haute réflexion (près de 100%) de la lumière naturelle.

L'optique aide les sciences

L'optique contribue également à l'amélioration de l'instrumentation scientifique. Elle est présente dans la plupart des instruments d'optique destinés à la mesure. Disperseurs de lumière, lentilles, miroirs, filtres, capteurs, réseaux gravés ou holographiques... sont associés à d'autres technologies (mécanique, robotique, informatique, électronique) et trouvent leurs applications dans des disciplines très diverses.

La Photonique

En s'associant avec l'électronique et l'informatique, l'optique devient "photonique". Elle s'est ouvert un champ immense d'applications, l'optique est ainsi présente dans tous les domaines de notre vie quotidienne, comme dans les techniques de pointe.

Un nouveau champ de vision et d'investigation

La maîtrise de l'ultra-violet et de l'infrarouge permet à l'homme d'élargir considérablement son domaine de vision. Les caméras thermiques donnent aux militaires la capacité d'observer et de détecter dans toutes les conditions atmosphériques, de jour comme de nuit, et aux industriels les moyens de mesurer et de réguler leurs process.

Les astrophysiciens améliorent leurs connaissances de l'univers en utilisant les courtes longueurs d'onde de l'ultra-violet et de l'infra-rouge pour les milieux lointains et froids. Des applications civiles se développent dans la sécurité, la thermographie industrielle et médicale, le contrôle de la pollution, l'analyse et le contrôle non destructif, etc...

Le laser, une révolution

Inventé en 1960, le laser (voir <http://50ansdulaser.com/>) fait des merveilles en microchirurgie. Il a révolutionné la retranscription du son avec le CD laser. Les codes barre et autres crayons optiques ont permis de moderniser la distribution. Le laser est aussi présent dans les processus industriels grâce au découpage laser de très haute précision. Enfin, il est de plus en plus présent dans le domaine scientifique notamment dans le domaine de l'environnement (mesure de qualité de l'atmosphère grâce au LIDAR) et dans le domaine de l'énergie qui utilise la très grande puissance allié à la très haute concentration de l'énergie (LASER MEGAJOULE).

La fibre optique

La photonique a bouleversé le monde de la communication et des télécommunications. La fibre optique relie téléphoniquement la France aux autres continents. Aujourd'hui, les télécommunications optiques constituent le principal moyen pour véhiculer les informations : internet, programmes TV, banques de données...